

Les correcteurs informatiques et l'autonomie orthographique

Par **Fernand Berten**, *Coordinateur de la Commission «Français et Informatique» de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique belge.*

Extrait d'une étude réalisée dans le cadre de la Commission Française et informatique de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique Belge. L'étude complète peut être consultée à <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo>

« Si la machine fait de l'orthographe à sa place, l'élève n'acquerra jamais la capacité de détecter ses propres erreurs d'orthographe grammaticale », tel est l'argument invoqué par certains enseignants, pour qui l'autonomie orthographique d'un élève s'évalue à sa capacité de relire sa copie pour en repérer les erreurs.

Or, des pédagogues mettent en cause l'idée que l'orthographe est une activité liée à la phase de révision : d'après eux, il faut que les automatismes soient tels que l'orthographe soit aussi parfaite que possible dès la saisie ! La révision ne sera plus alors qu'une ultime opération de contrôle portant sur un petit nombre d'erreurs, dues à la distraction par exemple.

La question à se poser ici est davantage de savoir reconnaître la cause réelle des erreurs produites par l'élève. Sont-elles le fait :

- d'une surcharge cognitive (il a oublié qu'il fallait appliquer la règle, parce que lors de l'activité rédactionnelle, il doit à la fois garder en mémoire ses idées, les relier d'une manière logique, respecter le code orthographique et syntaxique...) ;
- d'un manque de connaissances grammaticales (il ne connaît pas la règle à appliquer) ;
- d'une dispersion de l'attention (il connaît les règles, mais n'applique pas la bonne) ;
- ou encore du peu d'importance que l'élève attribue à l'orthographe.

Seules les erreurs causées par la surcharge cognitive et par la dispersion de l'attention pourront être repérées par les élèves lors de son activité de révision.

Le correcticiel sera alors d'une aide précieuse parce qu'il va offrir à l'élève une série de propositions que celui-ci évaluera en connaissance de cause.

Suivant en cela l'idée qu'on ne devient pas autonome d'une façon autonome, le logiciel va apporter son aide et permettra finalement d'accroître l'autonomie de l'utilisateur, obligé de « trier » les propositions du correcticiel, sinon, parfois, de les rejeter toutes.

Les théories de l'apprentissage reconnaissent le rôle important de la rétroaction dans la formation. Un tireur à la carabine ne peut se corriger que s'il tient compte de ce qui l'amène à rater sa cible.

C'est l'aspect diagnostique de l'évaluation qui est important dans l'acquisition de l'orthographe : un élève va progresser s'il se rend compte qu'il fait toujours les mêmes erreurs (exemple : bontée, santé, qualité, fleur), mais à la seule condition qu'on lui donne le moyen de reconstruire correctement la règle erronée qu'il applique (dans l'exemple cité, l'enseignant va devoir dire à l'élève que tous les mots ne prennent pas [e] au féminin).

Dans le cas des correcteurs syntaxiques, les plus évolués d'entre eux vont fournir des indications qui peuvent nourrir le feed-back (exemple : le verbe doit s'accorder avec son sujet). Espérons qu'à la longue, l'élève intègre comme automatisme cette règle élémentaire, qu'il aura vue affichée de nombreuses fois, et qu'il puisse repérer la nature de l'erreur qu'il répète !

Cependant, il faut tenir compte qu'à l'heure actuelle, le correcteur syntaxique est encore peu fiable : il est donc tout aussi capable de générer de faux automatismes que de les corriger ...